Échos de la presse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ÉCHOS DE LA PRESSE

L'homme qui veut être capable de bien juger doit s'habituer, de bonne heure, à *bien voir*. Or, nous dit M. le docteur Toulouse dans le *Manuel général* du 1er décembre 1906, la plupart des hommes passent dans la vie sans rien voir autour d'eux. « Ils sont témoins des plus curieux phénomènes de la nature ou de la société et ils ne réagissent pas plus que des automates à ces spectacles. C'est qu'on n'apprend pas aux jeunes gens à observer. Tout, au contraire, on les dispense de cet effort et on tend à les en rendre incapables.

L'enseignement actuel consiste à donner aux esprits des aliments intellectuels tout mâchés. L'effort de digestion, qui est le plus utile pour la formation mentale, est trop souvent réduit à rien. On se contente d'affirmer les vérités et — pour les faits concrets qui les supportent — de les décrire de loin, avec des mots.

Ainsi, partout on indique aux élèves comment on fait le pain. Des livres abondamment illustrés, des tableaux muraux donnent même, sur cette opération fondamentale de notre vie alimentaire, des images plus ou moins approchées. Mais quel est le professeur qui descendrait de sa chaire et dirait : Mes enfants, nous allons chez le boulanger d'en face, lui demander de nous montrer son pétrin et son four. Ne pensez-vous pas que ce serait là un bon exemple d'observation et une excellente discipline à imposer à de jeunes cerveaux ? En dehors de ce moyen, on risque de ne transmettre que des notions purement verbales. Tel le licencié ès sciences, capable de disserter savamment sur les solanées et qui, traversant un champ de pommes de terre, hésite à en reconnaître les fleurs. »

***

La discipline par les élèves eux-mêmes ! Telle est la base sur laquelle repose l'organisation de la *School-City*, aux Etats-Unis.

Voilà, nous semble-t-il, une assertion bien téméraire et bien osée, capable assurément d'ébranler jusque dans ses fondements notre vieil édifice scolaire actuel ! Eh bien ! non, il n'en est rien, heureusement. C'est un essai tenté ces dernières années (en Amérique, naturellement), et qui vient de donner naissance à l'école mentionnée plus haut.

Pour peu que l'on veuille se donner la peine de raisonner on reconnaîtra sans trop de peine que cette idée de faire participer les élèves au maintien de la discipline, en classe, n'est

pas aussi paradoxale qu'on pourrait le croire au premier abord. Il est de fait, qu'avec notre système de discipline, le rôle du maître, partout mis le plus possible en relief et en évidence, est tout, tandis que celui de l'élève n'est rien. Qui est-ce qui punit, réprimande, juge les infractions au règlement, apprécie la gravité des cas ? Toujours le maître ; l'élève, être passif, ne joue aucun rôle. Il en est de même dans la famille. De cette façon, l'enfant ne sent pas s'éveiller en lui le sentiment de sa responsabilité, et de son individualité, il ne devient capable de prendre aucune initiative ; de là une grande lacune dans la formation de son caractère. Cela vient du peu de confiance que nous avons en la raison et en la volonté de l'enfant. Notre grand tort bien souvent est de considérer l'élève comme beaucoup plus mauvais qu'il n'est en réalité. On objectera peut-être que sa conduite peut justifier parfois nos sentiments sur ce point. Nous oublions seulement que sa conduite serait tout autre peut-être si nous lui donnions dès l'âge le plus tendre d'autres habitudes.

Voici les principes adoptés à ce sujet depuis dix ans dans une grande école de Chicago : 1° Donner aux élèves l'habitude de se conduire eux-mêmes, sans être constamment gardés, surveillés ou dirigés par un maître.

2° Habituer l'enfant à exercer sur ses camarades une influence active pour le bon ordre et la bonne conduite de la classe.

En conséquence, les meilleurs d'entre les écoliers sont élevés par le maître au rang de « citoyens » dans l'école, chargés de faire connaître ceux qui enfreignent le règlement.

L'exercice de la discipline ainsi conçue devient une collaboration du maître et des élèves, et, suivant Lincoln, le « gouvernement de tous, par tous, pour tous. « N'allons pas croire que cette conception nouvelle de la discipline efface le rôle du maître, qui, quoi qu'on dise, doit toujours être prépondérant. Lui seul reste responsable de la tenue générale des élèves ; lui seul prononce en cas de contestation, juge en dernier ressort. Le rôle principal du maître est ici de créer ce qu'on pourrait appeler *la force de l'opinion* dans sa classe, comme dans la société, car, comme le dit très justement sir John Ray : « Il faut qu'un enfant soit bien endurci pour ne tenir aucun compte de l'opinion de ses camarades. »

Pas n'est besoin d'ajouter que l'organisation de la discipline scolaire, telle que nous venons de la décrire dans ses grandes lignes, n'a rien de commun avec l'institution du *moniteur*. Actuellement, 200 000 enfants des Etats-Unis sont soumis à cette discipline libérale, éminemment propre à former des caractères, des individualités fortes et vraiment dignes de ce nom, comme il s'en rencontre si fréquemment chez cette grande nation américaine qui nous offre toujours la primeur des idées hardies, neuves et originales.